

**COMMUNE DE LA TABLE**  
**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 08 MAI 2024**

Membres en exercice : 9  
Membres présents : 7

L'an deux mille vingt-quatre, le 8 mai à neuf heures trente, le Conseil Municipal de La Table, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-François CLARAZ, Maire.

Présents : Jean-François CLARAZ, Christiane GIRARD, Michel FORAY, Chantal PERRAZ, Claudine PERRIN, Patrice CHAPPELLET, Geoffrey THOMAS

Absents Excusés : Clément JACQUEMMOZ (Pouvoir à Jean François CLARAZ)  
Lina NOVEL CATIN (Pouvoir à Geoffrey THOMAS)

Secrétaire de séance : Claudine PERRIN

**Ordre du jour**

1. Réfection de la conduite d'eau secteur des Côtes : demande de subvention à l'Agence de l'eau.

Le procès-verbal du conseil municipal du 04 avril 2024 est approuvé à l'unanimité

**1. Réfection conduite eau secteur des Côtes : demande de subvention à l'Agence de l'eau (DELIB 2024.03.01)**

Le Maire rappelle que le réseau AEP de la commune est encore composé de conduite en fonte grise sur près de 7km, mais la commune rencontre des problèmes de turbidité sur certaines parties de ce réseau dus à la distribution d'une eau plus agressive depuis le raccordement avec le syndicat des eaux de la Rochette en 2022. Le décapage intérieur des conduites, pourrait entraîner rapidement une fragilisation de celles-ci et des risques de fuites importants.

La section dite « des Côtes » est à rénover en priorité à partir du réservoir de la carrière et dessert les hameaux : Sous la roche, les Verollets, les Fugains, Aux Etelles et le Mât.

Par délibération 2023.08.08 du 22 décembre 2023, le conseil municipal a approuvé le projet d'amélioration du réseau d'eau potable du secteur dit « Des côtes » et sollicité une subvention dans le cadre de la DETR, puis par délibération 2024.021.12 du 4 avril 2024, le conseil municipal a mandaté l'entreprise BARON INGENIERIE pour établir le détail quantitatif et estimatif – AVP se rapportant à la rénovation des réseaux adduction eau potable et défense incendie comprenant les travaux et les frais annexes. Le montant des travaux est estimé à 818 500€ H.T (982 200€ T.T.C)

Ces travaux peuvent faire l'objet d'une subvention auprès de l'Agence de l'eau

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité SOLLICITE l'aide financière de l'Agence de l'Eau en vue de la réalisation de cette opération et CHARGE Monsieur le Maire d'effectuer les démarches nécessaires et à signer tous les documents afférents

**AFFAIRES COMMUNALES**

**MUTUELLE « ENTRENOUS »**

Les réunions publiques se dérouleront le :

- Jeudi 30 mai 2024 à 18h30 dans la salle polyvalente du Bourget en Huille
- Jeudi 6 juin 2024 à 18h30 dans la salle polyvalente de Presle

Les jours permanences pour la commune de La Table sont définis comme suit :

- Mardi 4 juin
- Mardi 16 juillet
- Mardi 1<sup>er</sup> octobre

Les horaires restent à définir et seront précisés ultérieurement

**CHORALE CHŒURS DE LA CITADELLE**

Concert à l'église le 18 mai 2024 à 18.30 heures (entrée libre)

**ECHANGE DE PLANTES**

Le 25 mai 2024, échange de plantes sur le parvis de l'église, organisé par le SEL

**FOUR COMMUNAL**

Inauguration prévue le 22 juin 2024 à 11 heures

Prochain conseil municipal vendredi 24 mai 2024 à 19h00.

La séance est levée à 10 heures

*La Secrétaire de séance*  
*Claudine PERRIN*



*Le Maire*  
*Jean-François CLARAZ*

